

**BELSENTES**  
**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2026**

**Présents :** Mmes BALTASSAT Francine, BLACHE Françoise, CHABAL Sylvia, CHIROL Laurence, FISCHER Hélène, REYNAUD Laetitia, RIBEYRE Nadia, ROZNOWSKI Monique, Ms ARGAUD Lionel, BRESSO Dominique, FAYARD Raymond, LADREYT André, VILLE Maxime.

**Absents représentés :** Mme ROSSITER Élisabeth donnant pouvoir à Mme ROZNOWSKI Monique, M.TEYSSEIRE – ALLIRAND Lucas donnant pouvoir à M. BRESSO Dominique, M.COCHÉ Olivier donnant pouvoir à M. LADREYT André.

**Absents :** M.BLANC Luc

**ORDRE DU JOUR :**

- Approbation du procès-verbal du 20/11/2025
- **Délibérations :**
  - Vote du CFU
  - Affectation des résultats
  - Vente de bois 2026 ONF
  - Demande de renouvellement cantine à 1 €
  - Création poste adjoint technique
  - Appel de fond FUL
    - Questions diverses : débat sur le PADD, organisation scrutin, repas des aînés,

**Approbation du procès-verbal du CM du 20/11/2025**

*Approuvé à l'unanimité*

**Vote des CFU (Compte Financier Unique) + affectations des résultats**

Après vérification, les chiffres de 2025 sont identiques (SGC / communes), les CFU sont donc conformes pour les 3 budgets (voir note de synthèse)

*Approuvé à l'unanimité*

**Vente de bois 2026 ONF**

Le Maire propose au conseil municipal les coupes de bois prévues pour 2026  
Recettes nettes environ 60 000 € HT – Dépenses environ 20 000 €HT

*Approuvé à l'unanimité*

**Demande de renouvellement cantine à 1 €**

Le contrat actuel pour la cantine à 1€ arrive à échéance au 31/08.

Actuellement le programme peut être renouveler jusqu'à fin 2027 mais pas au-delà pour le moment.

*Approuvé à l'unanimité*

**Création d'un poste d'adjoint technique**

Il convient de créer un poste permanent d'adjoint technique pour le ménage de la salle des fêtes de St Julien.

*Approuvé à l'unanimité*

**Appel de fond FUL**

Cela concerne les aides apportées aux personnes qui rencontrent des difficultés pour accéder à un logement ou à s'y maintenir.

Le taux de participation pour 2026 s'élèverait à 0,45 € par habitant soit 247.50 € pour les 550 habitants

*Approuvé à l'unanimité*

- Questions diverses :
  - Présentation du document de Val'Eyrieux sur le PADD
- organisation scrutin élections municipales : 15 et 22 mars
- repas des aînés le 21 février à St Julien Labrousse

